



MISE À JOUR DE L'ÉTAT DES STOCKS DE POISSON DE FOND DE LA RÉGION DE TERRE-NEUVE

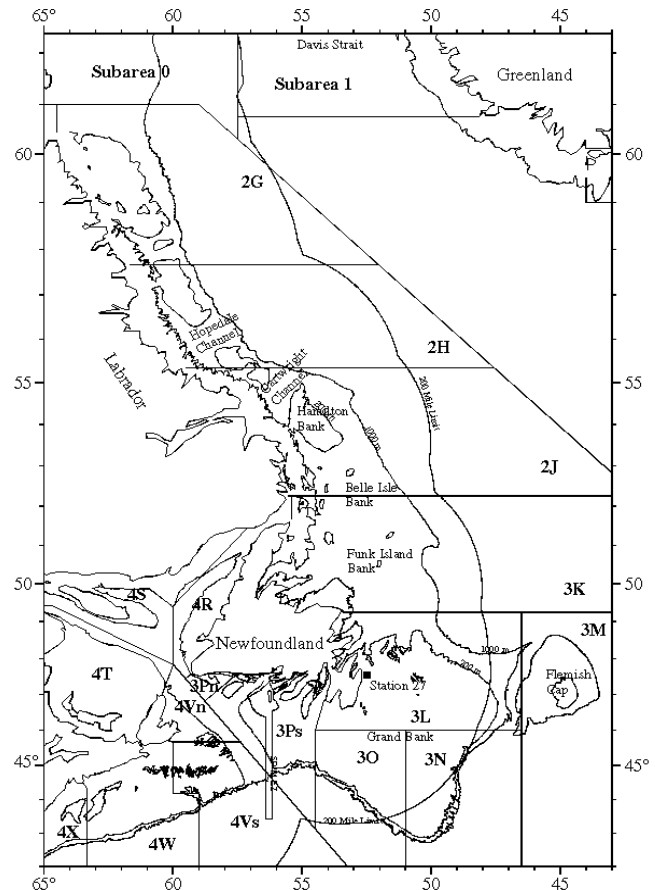
Renseignements de base

À Terre-Neuve, la Direction des sciences, des océans et de l'environnement du ministère des Pêches et des Océans est chargée, directement ou indirectement, de formuler des avis sur l'état des nombreux stocks de poisson de fond se trouvant entre le détroit de Davis, au nord, et la côte sud de Terre-Neuve, au sud.

Dans cette région, on trouve 5 stocks de morue (2GH, 2J3KL, 3M, 3NO et 3Ps), 5 stocks de sébaste (SA2+3K, 3LN, 3M, 3O et unité 2), 4 stocks de plie canadienne (SA2+3K, 3LNO, 3M et 3Ps), 3 stocks de plie grise (2J3KL, 3NO et 3Ps), 2 zones de gestion du flétan noir (SA0+1 et SA2+3KLMNO), 2 stocks d'aiglefin (3LNO et 3Ps), 1 stock de limande à queue jaune (3LNO), 1 stock de goberge (3Ps), 2 stocks de grenadier de roche (SA0+1 et SA2+3), de la raie épineuse, de la merluche blanche et de la baudroie dans 3LNO et une partie du stock de flétan de l'Atlantique de 3NOPS4VWX. Il existe aussi des pêches côtières de lompe et de plie rouge.

L'information scientifique au sujet des stocks susmentionnés émane soit du processus consultatif régional de la Direction des sciences, des océans et de l'environnement du MPO et du CCRH, soit du Conseil scientifique de l'OPANO. Des quotas sont établis par la Commission des pêches de l'OPANO pour la morue de 3NO et 3M, le sébaste de 3LN et 3M, la plie canadienne de 3LNO et 3M, la limande à queue jaune de 3LNO, la plie grise de 3NO, le grenadier de 2+3 et le flétan noir de SA2+3KLMNO. Le Conseil scientifique de l'OPANO examine aussi chaque année l'évaluation canadienne de la morue et de la plie grise de 2J3KL, tandis que le flétan noir et le grenadier de roche de SA0+1 sont gérés bilatéralement par le Danemark, pour le compte du Groenland, et par le Canada. Les quotas concernant les autres stocks sont fixés par le ministre des Pêches et des Océans, d'après les recommandations du CCRH.

Les Rapports sur l'état des stocks de la Région de Terre-Neuve contiennent des renseignements qui ne portent que sur les stocks pour lesquels le CCRH présente des recommandations de prises directement



au Ministre. L'information concernant les stocks évalués et gérés par l'OPANO est contenue dans d'autres documents, soit les rapport du Conseil scientifique de l'OPANO.

On trouve des renseignements techniques détaillés sur chaque évaluation de stock dans les documents de recherche énumérés dans chaque rapport sur l'état d'un stock. Les données techniques concernant les stocks gérés par l'OPANO figurent dans la série des documents de recherche du Conseil scientifique de l'OPANO. **Le présent rapport constitue une mise à jour de l'état des stocks qui n'ont pas fait l'objet d'une évaluation en bonne et due forme en 2001.**

Mise à jour de l'état des stocks de poisson de fond - Contexte

Le présent rapport vient actualiser l'état des stocks de goberge, de plie canadienne et de plie grise de 3Ps, ainsi que les stocks de

raie épineuse, de merluche blanche, de plie rouge, de lompe et de loup (celui-ci n'étant capturé que comme prises accessoires). **Ces stocks n'avaient pas fait l'objet d'évaluations scientifiques en bonne et due forme dans le cadre du PCR de 2001, mais les scientifiques compétents ont fait le point sur leur état et commenté les données récentes à leur sujet.**

La **morue des divisions 2J3KL** (RES A2-01) a été évaluée dans le cadre du processus régional d'évaluation au printemps 2001 et la **morue de la subdivision 3Ps** (RES A2-02) a fait l'objet d'une même évaluation à l'échelle régionale en automne 2001. Dans le cadre des réunions du processus d'évaluation régional tenues en automne 2001, on a également évalué les stocks de **morue de 2GH, d'aiglefin de 3LNO** (RES A2-04) et **d'aiglefin de 3Ps** (RES A2-05).

Le **sébaste de la sous-zone 2 + div. 3K** (RES A2-15) a aussi fait l'objet d'une évaluation régionale en automne 2001. Enfin, **les stocks de sébaste des unités 1 et 2 ainsi que de la division 3O** ont été examinés en détail lors d'une réunion à l'échelle de la zone, en novembre 2001. Un rapport sur l'état de ces stocks a été établi (A1-01).

L'information sur l'état des stocks évalués par l'OPANO ainsi que l'avis formulé par le Conseil scientifique en 2001 figurent dans le **rapport issu de la réunion de juin 2001 (document de recherche du Conseil scientifique de l'OPANO 01/24).**

Plie canadienne de la subdivision 3Ps

Ce stock fait l'objet d'un moratoire depuis septembre 1993. Ces dernières années, les prises accessoires sont passées de 90 t en 1995 à environ 420 t en 1998, 640 t en 1999 et 650 t en 2000. Les estimations préliminaires pour 2001 les chiffrent à plus

de 850 t. Ces prises proviennent surtout de la pêche de la morue et de la plie grise. Dans la pêche de la plie grise, la flottille de pêche à la senne danoise avait capturé moins de 2 % des prises accessoires de plie canadienne en 2000 et, selon les données préliminaires, cette proportion aurait été de 5 % en 2001. Les prises accessoires de plie grise des bateaux qui pêchent la plie américaine au chalut à panneaux s'élevaient à 150 % en 2000 et les estimations préliminaires pour 2001 approchaient de 100 %.

Les résultats des relevés par navire scientifique révèlent que ce stock est resté bas depuis 1992. La biomasse et l'abondance des trois à quatre dernières années sont un peu plus élevées qu'au milieu des années 1990. Toutefois, la biomasse moyenne de 1999-2001 n'est que de 20 % de la moyenne de 1983-1987, tandis que l'abondance n'atteint que 30 % de la moyenne de la même période.

Actuellement, on ne dispose pas de données suffisantes pour évaluer les résultats des relevés annuels de l'industrie.

À court ou moyen terme, il est peu probable qu'on assiste à un rétablissement notable du stock. Tout autre prélèvement parmi ce stock en retardera davantage le rétablissement.

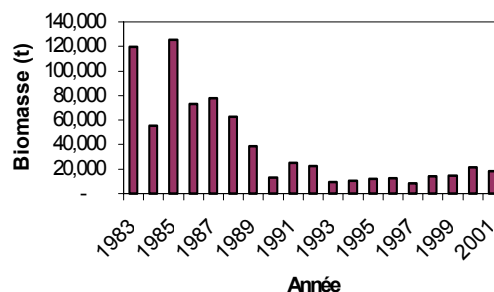


Figure 1. Indice de la biomasse de plie canadienne dans la subdivision 3Ps d'après les relevés

scientifiques de 1983 à 2001. Toutes les données de 1983 à 1995 sont converties en équivalents au chalut Campelen. Les données de 1996 à 2001 sont des données obtenues avec le chalut Campelen.

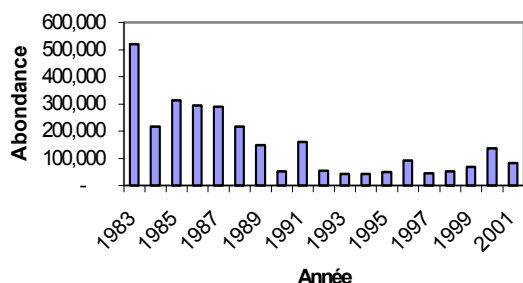


Figure 2. Estimations d'abondance de la plie canadienne dans la subdivision 3Ps selon les relevés canadiens par navire scientifique de 1983 à 2001. Toutes les données de 1983 à 1995 sont converties en équivalents au chalut Campelen. Les données de 1996 à 2001 sont des données obtenues avec le chalut Campelen.

Plie grise de la subdivision 3Ps

La pêche est restée ouverte, avec un TAC de 650 t, chaque année de 1998 à 2001. En 1998 et 1999, les prises étaient de l'ordre de 470 à 500 t, toutefois, les prises de 2000 n'étaient que de 345 t. Selon les estimations préliminaires, celles de 2001 seraient d'environ 450 t.

D'après les relevés par navire scientifique, ce stock est resté relativement stable ces dernières années. L'indice moyen de la biomasse de 1992 à 1999 correspondait à deux tiers environ de l'estimation moyenne de 1983 à 1992. Les estimations d'abondance et de biomasse découlant du relevé de 2001 se comparaient aux valeurs moyennes des récentes années (1996-2001, soit depuis l'utilisation du chalut Campelen).

Actuellement, on ne dispose pas de données suffisantes pour évaluer les résultats des relevés annuels de l'industrie.

Il n'y a pas d'indication d'une hausse du recrutement et le stock semble relativement stable aux niveaux d'exploitation récents.

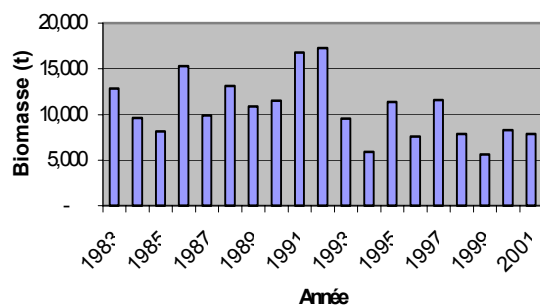


Figure 3. Indice de la biomasse de plie grise dans la subdivision 3Ps d'après les relevés scientifiques de 1983 à 2001. Toutes les données de 1983 à 1995 sont converties en équivalents au chalut Campelen. Les données de 1996 à 2001 sont des données obtenues avec le chalut Campelen.

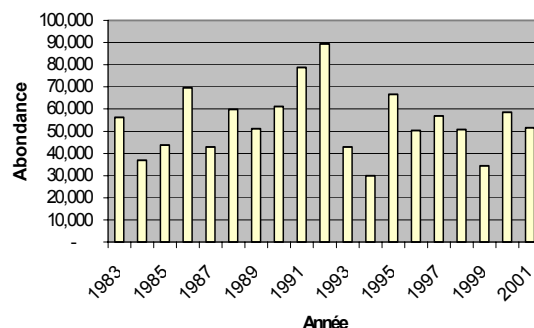
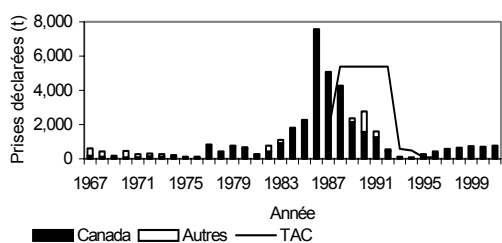


Figure 4. Estimations de l'abondance de plie grise dans la subdivision 3Ps d'après les relevés canadiens par navire scientifique de 1983 à 2001. Toutes les données de 1983 à 1995 sont converties en équivalents au chalut Campelen. Les données de 1996 à 2001 sont des données obtenues avec le chalut Campelen.

Goberge de la subdivision 3Ps

Depuis 1993, la pêche de la goberge est autorisée uniquement comme pêche

accessoire. Depuis la réouverture de la pêche de la morue, en 1997, les prises accessoires annuelles de goberge sont de l'ordre de 600 à 750 t. Au 1^{er} octobre 2001, les prises s'élevaient à 797 t, avec encore environ deux tiers du quota de morue de 2001-2002 à capturer.



Des relevés annuels sont réalisés par le Canada dans la subdivision 3Ps depuis 1972. Certains changements ont été apportés au relevé au chalut ces dernières années. En 1996, on a remplacé l'engin utilisé jusque-là dans ce relevé par un chalut à crevettes Campelen 1800. On ne peut donc faire de comparaisons directes des données antérieures et postérieures à 1996. De plus, ces dernières années, le relevé a été étendue aux eaux côtières, ce qui n'a toutefois pas entraîné une hausse importante de l'estimation de la biomasse.

En 1999, l'estimation de la biomasse a augmenté en raison de quelques fortes prises (de 50 à 100 poissons) dans les strates situées dans le chenal Halibut. En 2000, on n'a pas rencontré de concentrations de goberge.

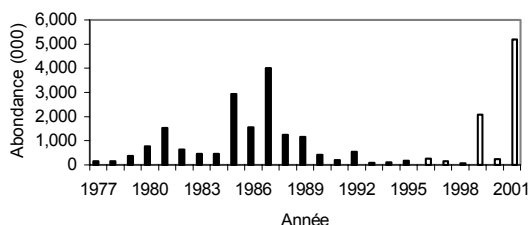


Figure 5. Estimations de l'abondance de la goberge dans la subdivision 3Ps de l'OPANO d'après les relevés canadiens par navire scientifique. Les données de 1996 à 2001 ont été obtenues avec le chalut à crevettes Campelen 1800. Les données

préalables à 1996 n'ont pas été converties et ne sont pas directement comparables à celles d'après 1996.

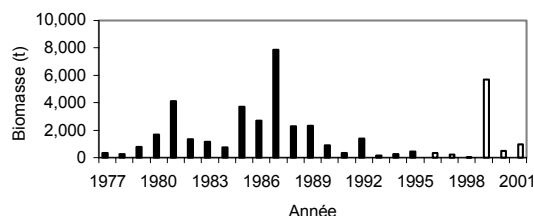


Figure 6. Estimations de la biomasse de goberge dans la subdivision 3Ps de l'OPANO d'après les relevés canadiens par navire scientifique. Les données de 1996 à 2001 ont été obtenues avec le chalut à crevettes Campelen 1800. Les données préalables à 1996 n'ont pas été converties et ne sont pas directement comparables à celles d'après 1996.

Dans le relevé de 2001, on a capturé de la petite goberge dans un certain nombre de traits réalisés sur le banc de Burgeo, le long du talus du banc de St Pierre, ainsi que dans des traits réalisés dans les eaux côtières, à l'ouest de la péninsule de Burin. La plupart des traits sur le banc de St. Pierre n'ont pas ramené de goberge. L'absence de goberge sur ce banc était peut-être liée à la température, qui se situait entre $-0,5$ et $-1,0$ sur le fond de la majeure partie du banc.

La goberge n'a jamais représenté une composante importante de la pêche commerciale dans la subdivision 3Ps de l'OPANO. Depuis la réouverture de la pêche de la morue, en 1997, les prises accessoires de goberge ont été de l'ordre de 500 à 800 t. En supposant que les quotas de morue resteront inchangés par rapport à leurs niveaux actuels et que les conditions froides observées au début des années 1990 ne réapparaîtront pas, on peut s'attendre à ce que ce niveau de prises accessoires de goberge se maintienne.

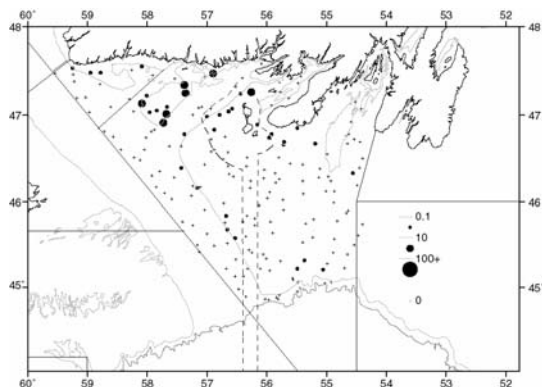


Figure 7. Distribution de la goberge – Nombre par trait dans le relevé canadien par navire scientifique en 2001.

Raie épineuse des divisions 3L, 3N et 3O ainsi que de la subdivision 3Ps

La pêche canadienne de la raie est régie par des quotas, mais la pêche étrangère hors de la limite de 200 milles n'est pas réglementée. Le Conseil scientifique de l'OPANO s'étant montré préoccupé par cette pêche non réglementée, en 2000, pour la première fois, l'OPANO a procédé à une évaluation de l'état du stock de raie épineuse.

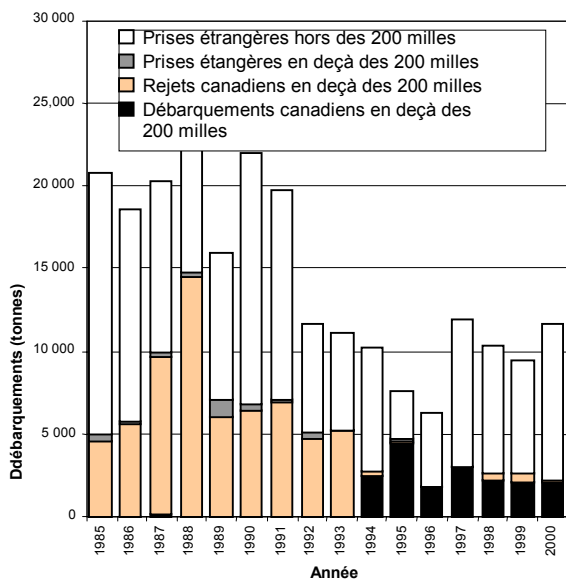


Figure 8. Prises de raie épineuse (1985-2000).

Jusqu'en 1985, les prises déclarées de raie se situaient en moyenne à moins de 3 000 t. Les prises de raie ont augmenté considérablement au début des années 1990, par suite d'une hausse de l'effort étranger hors de la limite des 200 milles. Les prises canadiennes ont augmenté au milieu des années 1990. De 1992 à 2000, les prises ont oscillé alentour de 10 000 t, ce qui correspond à la moitié environ de leur niveau de 1985-1991. Les données provisoires pour 2001 chiffrent les prises canadiennes à environ 1 880 t.

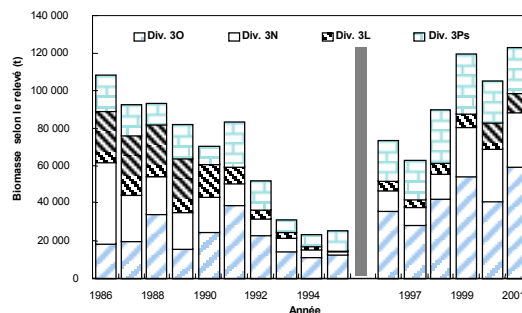


Figure 9. Indice de la biomasse de raie épineuse d'après le relevé de printemps par navire scientifique de 1986 à 2001. Un chalut Campelen a été utilisé de 1996 à 2001 et un chalut Engel auparavant (données non converties).

La hausse de l'indice de la biomasse observée les cinq dernières années laisse croire que la période de déclin amorcée dans les années 1970 est terminée.

Merluche blanche des divisions 3L, 3N et 3O ainsi que de la subdivision 3Ps

La pêche de la merluche blanche sur les Grands Bancs n'est **pas assujettie à des quotas**. Actuellement, les fermetures en cas de fortes prises accessoires sont les seules limites à l'effort de pêche dirigée de la merluche blanche. Si cette contrainte était levée, les prises pourraient augmenter, peut-être au détriment du stock.

Les **débarquements** se composent des prises accessoires et des prises de la pêche

dirigée. Les prises déclarées ces dernières années provenaient surtout de 3Ps et de 3O, quoique d'importantes prises de merluche aient été signalées dans 3N à la fin des années 1980. Les prises ont diminué pendant les deux dernières décennies, pour s'établir chaque année à moins de 1 000 t depuis 1994. En 2000, elles n'étaient que de 731 t. Au 1^{er} décembre 2001, elles se chiffraient à 1 318 t. Des prises étrangères de moins de 90 t par an ont été déclarées à l'OPANO depuis 1991.

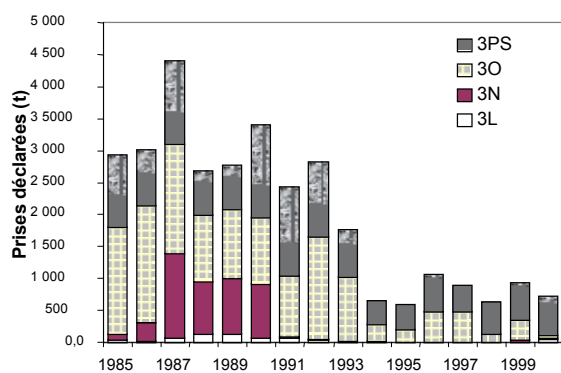


Figure 10. Prises de merluche blanche (1985-2000).

De 1999 à 2001, l'indice de la biomasse dans le relevé de printemps était plus de trois fois supérieur à celui de 1996-1998, essentiellement en raison d'une hausse de l'indice dans 3O. L'indice de 3N a atteint en 2001 son plus haut niveau depuis 1986. Cela semble dénoter une hausse importante de la biomasse de ce stock depuis le creux du début des années 1990. On a besoin d'une plus longue série de données obtenues avec le chalut Campelen pour confirmer cette tendance. La taille moyenne des merluches a chuté considérablement dans les années 1980 et elle est restée basse depuis.

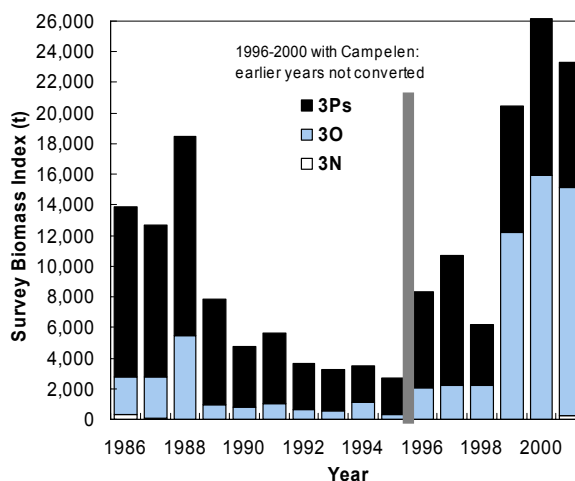


Figure 11. Indice de la biomasse de merluche blanche d'après le relevé scientifique du printemps de 1986 à 2001. Un chalut Campelen a été utilisé de 1996 à 2001 et un chalut Engel auparavant (données non converties).

Les indications de recrutement en 1996 et la hausse considérable de l'indice de l'abondance de 1999 à 2001 sont peut-être des signes positifs.

Loup des divisions 2J, 3K, 3L, 3N et 3O ainsi que de la subdivision 3Ps

Les prises de loup sont déclarées sous une seule désignation, celle de « loup », mais elles englobent en fait trois espèces : le loup atlantique, le loup tacheté et le loup à tête large, les deux premières ayant une valeur commerciale. Le loup à tête large étant sans intérêt du point de vue commercial, il est rejeté par les pêcheurs. Il n'y a aucune pêche dirigée de ces trois espèces de loup. **Par le passé, celles-ci ont été capturées en nombre important comme prises accessoires dans d'autres pêches.** Dans la décennie 1980, les prises, y compris les quantités rejetées en mer, dépassaient les 1 000 t la plupart des années. Elles ont

diminué après 1991, lorsque de nombreuses pêches du poisson de fond furent fermées.

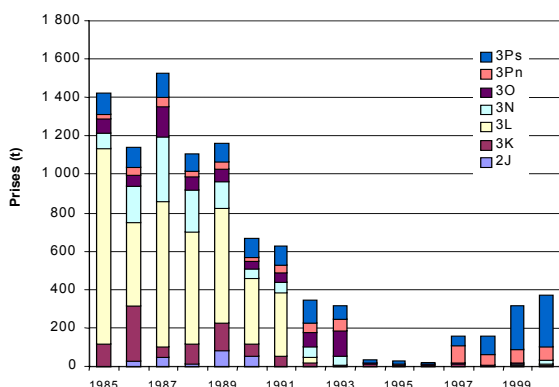


Figure 12. Prises (t) de loup (1985-2000). Les diverses espèces de loup ne sont pas différenciées dans les statistiques.

Les débarquements canadiens déclarés n'ont été que de 23 t en 1996, ont augmenté à 157 t en 1997 et 155 t en 1998, puis à 315 t en 1999. Les estimations préliminaires les chiffrent à 369 t pour 2000. Leur hausse récente est due surtout aux prises accessoires provenant de la pêche de la morue dans 3Ps. On ne dispose pas actuellement d'information sur les prises de 2001.

Pour ce qui est du **loup atlantique**, l'**indice de la biomasse selon le relevé** reste relativement bas, quoique son déclin général (de la fin des années 1980 au début des années 1990) ait été aussi grand que celui du loup tacheté (ou celui du loup à tête large). L'**indice de la biomasse de loup tacheté selon le relevé par navire scientifique** fluctue depuis le début des années 1990 à un bas niveau, bien inférieur aux valeurs observées au début des années 1980. Les données révèlent une nette augmentation de la proportion de petits poissons en 2000.

Les indices de la biomasse de loup tacheté et de la biomasse de loup atlantique restent bas. Toutefois, l'indice de la biomasse de loup atlantique a augmenté au cours des six dernières années, dénotant peut-être un modeste

rétablissement. L'exploitation des deux espèces a été faible dans les années 1990.

On manque d'information sur la structure du stock et des âges ainsi que sur l'âge à maturité du loup dans les eaux entourant Terre-Neuve. Dans le cadre du programme sur les espèces en péril, on a entrepris de réunir et d'analyser cette information fondamentale.

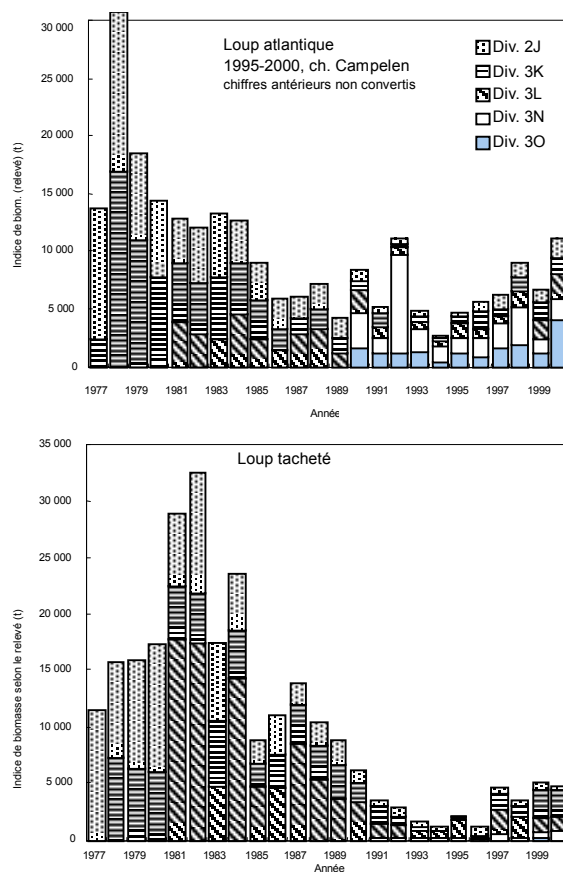


Figure 13. Indice de la biomasse du loup atlantique (en haut) et du loup tacheté (en bas) d'après le relevé d'automne de 1977 à 2000. Un chalut Campelen a été utilisé de 1996 à 2000 et un chalut Engel auparavant (données non converties).

Plie rouge des divisions 3K et 3L ainsi que de la subdivision 3Ps

Cette espèce est capturée dans une pêche dirigée et comme prise accessoire depuis de

nombreuses années. Ses prises ont augmenté, atteignant 1 564 t et 1 054 t en 1994 et 1995, respectivement, mais elles ont diminué à nouveau à 589 t en 1996, 498 t en 1997 et 504 t en 1998. En 1999, les débarquements ont augmenté à 809 t, puis à 2 170 t en 2000, ce qui était comparable aux niveaux obtenus à la fin des années 1980 et au début des années 1990. On ne dispose actuellement d'aucune information sur les prises de 2001. On ne sait pas si les tendances des prises déclarées correspondent à des changements dans la ressource ou à des changements dans l'effort de pêche. L'augmentation de 1999 à 2000 (due surtout à une hausse des débarquements dans 3L) est vraisemblablement liée à la réouverture de la pêche de la morue dans cette division, étant donné qu'il est courant de capturer de la plie rouge dans les filets mouillés pour pêcher la morue.

La plie rouge est rarement présente dans les prises des navires scientifiques, car elle n'évolue habituellement que dans les eaux de moins de 60 m de profondeur. **Faute de données, il est impossible d'établir les tendances de la biomasse ou d'étudier d'autres caractéristiques biologiques.** La répartition des débarquements déclarés semble indiquer qu'elle est répandue le long des côtes de Terre-Neuve.

Lompe des divisions 3K, 3L et 3P

Les débarquements d'œufs de lompe en provenance des divisions 3K, 3L et 3P se chiffraient à environ 500 t de 1977 à 1984. Ils ont culminé à 3 000 t en 1987, puis sont tombés à une moyenne de 2 000 t de 1988 à 1994. Ils ont chuté à 1 000 t en 1995 et 1996. Les débarquements ont remonté à 2 000 t en 1997, puis ont chuté à nouveau, à 1 100 t, en 1998. En 2000, les débarquements déclarés s'élevaient en tout à

1 572 t, dont 710 t en provenance de 3P. On ne dispose pas encore de données sur les débarquements de 2001.

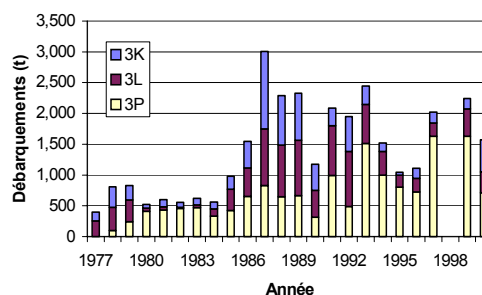


Figure 14. Débarquements d'œufs de lompe dans les divisions 3K et 3L ainsi que dans la subdivision 3Ps (1977-2000).

Comme la pêche de la lompe vise exclusivement les femelles oeuvées avant la fraye, le stock de reproducteurs est susceptible de surexploitation.

Cette pêche est réglementée par des **limites sur l'effort**. Ces dernières années, on a réduit le nombre de filets autorisés et la durée de la pêche. Ces réductions de l'effort au fil du temps ont été imposées face aux indications de déclin du stock, particulièrement dans les divisions 3K et 3L.

Les **résultats des relevés par navire scientifique** ne sont d'aucune utilité pour évaluer cette ressource, compte tenu de la distribution relative de cette dernière dans les eaux côtières par rapport à la zone de relevé.

Aucune étude scientifique ne permet de déterminer l'état actuel de cette ressource.

Bibliographie

MPO, 2000. Newfoundland Region Groundfish Overview. MPO – Sciences, Rapport sur l'état des stocks A2-19 (2000).

MPO, 1999. American Plaice in Subdivision 3Ps. MPO – Sciences, Rapport sur l'état des stocks A2-12 (1999).

MPO, 1999. Subdivision 3Ps Pollock. MPO – Sciences, Rapport sur l'état des stocks A2-07 (1999).

MPO, 1999. Witch Flounder in NAFO Subdivision 3Ps. MPO – Sciences, Rapport sur l'état des stocks A2-09 (1999).

MPO, 1998. Skate in Divisions 3L, 3N, 3O and Subdivision 3Ps. MPO – Sciences, Rapport sur l'état des stocks A2-18 (1998).

MPO, 1998. White Hake in Divisions 3L, 3N, 3O and Subdivision 3Ps. MPO – Sciences, Rapport sur l'état des stocks A2-06 (1998).

MPO, 1996. Blackback (Winter) Flounder in Divisions 3K, 3L, and 3Ps. MPO – Sciences, Rapport sur l'état des stocks A2-10 (1996).

MPO, 1996. Catfish (Wolffish) in Divisions 2J, 3K, 3L, 3N, 3Om and 3Ps. MPO – Sciences, Rapport sur l'état des stocks A2-16 (1996).

MPO, 1995. Divisions 2GH Cod. MPO – Sciences, Rapport sur l'état des stocks A2-03 (1995).

MPO, 1995. Divisions 3LNO Haddock. MPO – Sciences, Rapport sur l'état des stocks A2-04 (1995).

MPO, 1995. Subdivision 3Ps Haddock. MPO – Sciences, Rapport sur l'état des stocks A2-05 (1995).

Distribué par la :

Direction des sciences, des océans et de
l'environnement
Pêches et Océans Canada
Région de Terre-Neuve
C.P. 5667
St. John's (T.-N.L.) A1C 5X1
Courriel : parmiterd@MPO-mpo.gc.ca
www.MPO-mpo.gc.ca/csas

ISSN 1480-4921 (Imprimé)
©Sa majesté la Reine, Chef du Canada, 2002

*An English version is available upon request at the
above address.*



***La présente publication doit être citée
comme suit***

MPO 2002. Mise à jour de l'état des stocks de poisson de fond de la région de Terre-Neuve. MPO-Sciences, Rapp. sur l'état des stocks A2-21 (2002).